



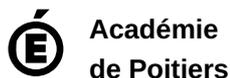
La recherche de preuves

publié le 15/06/2018

Vendredi 8 juin, M. Tisserand, technicien en identification criminelle à Saintes, et M. Wittmer, gendarme à Gémozac, sont intervenus dans la classe des 4e Curie dans le cadre de l'étude de la justice en France. Ils ont tout d'abord présenter leurs métiers et quelques apports théoriques. Puis ils ont proposé aux élèves deux ateliers pratiques. M. Tisserand a expliqué et montré comment on collecte de l'ADN. De son côté M. Wittmer a mené un atelier de prise d'empreintes digitales à l'aide de matériel spécialisé. Les élèves ont ainsi pu comprendre plus efficacement la recherche de preuves en matière judiciaire au contact de ces spécialistes.

M Nallet, enseignant en HGEMC

Portfolio



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.